



Sécher du foin en grange avec un récupérateur de chaleur solaire

Paul Joyau et son épouse sont des agriculteurs passionnés par leur élevage de vaches laitières conduit en agrobiologie. Depuis de nombreuses années, ils recherchent à améliorer leur système de production pour tendre vers une plus grande autonomie en valorisant les surfaces en herbe et les mélanges céréaliers. En 2010, une étape supplémentaire a été franchie avec l'installation d'un séchage du foin en grange utilisant l'énergie solaire.

Témoignage de Paul Joyau

« Plusieurs éléments ont motivé ma décision de choisir le séchage en grange. Tout d'abord, en élevage bio, nous recherchons une grande autonomie alimentaire et nous implantons des associations de graminées et légumineuses. Par ailleurs, en 2007, l'année a été très humide et la récolte en foin était perturbée, d'où le recours aux fourrages ensilés et enrubannés, alors que pour nos vaches, nous préférons une alimentation à base de foin.

En 2008, Le GDAB36(1) a organisé un stage sur le séchage en grange avec visites de réalisations, nous avons échangé avec des éleveurs qui utilisent depuis plusieurs années cette technique. J'ai également visité des installations dans l'ouest de la France.

Courant 2009, ma décision est prise ; le hangar est construit et l'installation est fonctionnelle au printemps 2010.

Le chantier de récolte se déroule de la façon suivante : nous coupons le fourrage le matin et nous le fanons « dans la foulée ». Le lendemain, après un deuxième fanage, nous l'andainons et le ramassons à la remorque autochargeuse. Déchargé dans le couloir, nous reprenons le fourrage à la griffe pour le stocker dans les cellules.

La ventilation démarre dès que nous avons une hauteur de foin de 50 cm dans le fond de la case. La durée de ventilation n'est pas définie, elle peut varier de 8 à 30 jours selon la quantité de fourrages et la température de l'air.

Nous séchons la totalité de nos besoins en fourrage soit 250 tonnes par an »

(1) GDAB36 : Groupement de Développement des Agriculteurs Biologiques de l'Indre

L'installation et son coût

- ➔ Un hangar, à ossature et cloisons en bois, de 40 m de long sur 18,5 m de large équipé de 4 cases de séchage de 900 m³ chacune sur caillebotis
- ➔ Le capteur solaire constitué par la toiture du hangar en fibrociment teintée en noir, doublée d'une paroi en panneaux de bois
- ➔ Deux ventilateurs centrifuges avec gaine et caisson de ventilation
- ➔ Une griffe hydraulique à fourrage avec bras télescopique de 9 m et pont roulant

Le coût total de l'installation est de 225 000 € (comprenant la remorque autochargeuse).

Les aides obtenues proviennent du Plan de Performance Énergétique des exploitations (20 000 €) et du Contrat Régional du Pays (10 000 €).

L'exploitation en bref

- ➔ Localisation : Néons sur Creuse (Boischaut Nord)
- ➔ Main d'œuvre : 1 couple et 1 salarié
- ➔ SAU : 127 ha dont 70 ha de surface fourragère graminées-légumineuses, 12 ha de maïs ensilage et 45 ha de mélanges céréaliers
- ➔ 65 vaches laitières ; quotas laitiers : 416 000 litres
- ➔ Commercialisation du lait bio : EURIAL POITOURAINE



Des idées "Agri" énergiques

Les conditions de réussite

- Avant le projet, prendre le temps de s'informer, de visiter des installations et d'être accompagné par des personnes compétentes. Par ailleurs, il faut s'assurer du financement du projet
- Planter des fourrages ayant une haute valeur alimentaire potentielle (légumineuses en pure ou en association)
- S'équiper d'un matériel de fenaison performant et organiser des « cycles de fauche ». La qualité du fanage est primordiale
- Répartir le fourrage de manière uniforme dans les cases de séchage pour optimiser la ventilation et « suivre très régulièrement l'évolution du séchage »

Intérêts et limites

- Permet de conserver le maximum de la valeur nutritive de l'herbe ainsi que l'appétence du fourrage
- Améliore l'autonomie alimentaire en énergie et protéines du troupeau sans avoir recours à la conservation par ensilage
- Coût élevé de l'installation et des équipements (autochargeuse) ; retour sur investissement sur le long terme



La grange et ses cellules de séchage (sur la gauche)



Le Plus pour la Planète

Diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

- 1000 litres de fioul économisés, c'est moins 2,94 tonnes de gaz à effet de serre
- 1 000 kg de soja économisés, c'est moins 1,58 tonnes de gaz à effet de serre
- 200 kg de bâches plastiques économisés, c'est moins 0,52 tonne de gaz à effet de serre

Avec l'appui financier de :



Cas DAR

Contacts

EARL Les Blanchards - Paul JOYAU
Les Blanchards, à Néons s/ Creuse -
Tél. : 02.54.37.55.59

Fiche réalisée par Rémy MOREAU -
Conseiller - Tél. : 02.54.61.61.75

Chambre d'Agriculture de l'Indre
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX cedex